

Présidentielle: des familles de résidents lancent une plateforme pour faire entendre leur voix



Crédit: Fotolia/Gajus

Sur cette plateforme, baptisée "Pour des résidents toujours citoyens en Ehpad", une quinzaine d'associations de familles formulent 11 propositions pour alerter les candidats à l'élection présidentielle sur la nécessité de faire respecter les droits et libertés des résidents.

"Le sujet des personnes âgées n'est presque jamais abordé lors d'une élection présidentielle", a résumé le 12 janvier à Gerontonews Patrick Collardot, président de l'association TouchePasMesVieux, l'un des initiateurs de la plateforme.

Pour renverser la vapeur, plus d'une quinzaine d'associations (*lire l'encadré*), revendiquant représenter "au moins 1.000 Ehpad et plusieurs milliers de familles" ont décidé de s'unir pour

défendre les droits des résidents.

L'idée de la plateforme a germé à l'automne 2021. "TouchePasMesVieux avait déjà initié deux opérations de sensibilisation auprès des pouvoirs publics pour dénoncer les [mesures sanitaires drastiques en Ehpad](#) lors des premières vagues Covid. Plusieurs associations de familles et collectifs se sont d'ailleurs créés à cette période pour agir aussi. Je suis entré en contact avec eux en vue d'organiser une nouvelle opération. L'élection présidentielle est une aubaine pour faire entendre notre voix à tous", a-t-il relaté.

Contactée par Gerontonews le 12 janvier, Annette Debéda, membre du Cercle des proches aidants en Ehpad (CPAE), justement créé en mars 2020, a joint sa parole au président de TouchePasMesVieux.

"Le Covid est arrivé et les portes des Ehpad se sont fermées. Des familles n'ont pas pu dire au revoir à leur proche décédé. Lors du déconfinement, des mesures carcérales ont été imposées avec la création de 'parloirs' et de vitres d'isolement en plexiglas. [Certaines sont toujours maintenues](#). Les familles sont révoltées", a-t-elle assené.

L'objectif de la plateforme est d'alerter les candidats à l'élection présidentielle ainsi que les futurs candidats aux élections législatives sur les conditions de vie des résidents et les encourager à réfléchir sur l'accompagnement des personnes âgées.

"Cette thématique ne peut plus être repoussée", lance Annette Debéda. "La loi grand âge a déjà été abandonnée. Quelques mesures ont été distillées dans la loi de financement de la sécurité sociale [LFSS] 2022, mais ne font pas plus qu'un cautère sur une jambe de bois. Pourtant, ce sujet devrait être traité de la même manière que l'éducation", tance-t-elle.

Voir le résident "comme un citoyen et humain à part entière"

La plateforme a été mise en ligne en cette mi-janvier sur le site de l'association [TouchePasMesVieux](#). Elle porte 11 propositions.

Au premier rang, le réenclenchement de la loi grand âge, "dès le début du prochain quinquennat". Elle devra "tirer les enseignements des premières vagues de l'épidémie pour bâtir, de manière solidaire et concertée, une réponse prudente, évolutive, proportionnée et respectueuse des [droits et des libertés](#) des citoyens âgés", exhortent les associations sur leur plateforme.

Comme bon nombre de professionnels des Ehpad, elles souhaitent aussi en finir avec le manque d'attractivité des carrières et proposent de "mieux former et payer" les personnels soignants.

Parmi les autres chantiers: la volonté de travailler sur le statut du résident, qui doit être vu "comme un citoyen et humain à part entière". Le statut des aidants mériterait également d'être révisé avec la création des aidants "principaux".

Dans l'idée, ils auront accès à la chambre de leur parent "au même titre que le personnel" et devront être mis au courant d'un changement de règle dans l'établissement, qu'ils pourront contester.

Ces personnes "ont été impliquées pour aider leurs parents à rester le plus longtemps possible chez eux, avant de se résoudre à un déménagement en Ehpad [...] Elles ont créé des liens très importants et n'ont pas forcément bénéficié d'une aide humaine ou médicalisée importante. Elles ont donc développé des compétences quasi professionnelles et indispensables, semblables à celles d'une aide-soignante", justifient les associations.

Dans les autres demandes figurent celle d'en finir avec "le pouvoir de police" des directions, qui a conduit "à des privations de liberté inacceptables". Ainsi, les fondatrices de la plateforme recommandent de modifier deux mesures du code de l'action sociale et des familles ([article L311-4-1](#) et [R311-37-1](#)) pour "prendre en compte l'intégrité psychique des résidents" et "imposer un protocole pour la mise en place de mesures collectives de privation de liberté avec traçabilité des acteurs, des mesures, des justifications, des consentements reçus et des recours possibles".

Pour plus de liberté, les familles considèrent également que la chambre du résident doit être "son domicile privé" afin "de lui garantir la possibilité de recevoir ses proches lorsqu'il le souhaite". À ce titre, elles suggèrent de transformer "le contrat d'hébergement en bail d'occupation".

Davantage de transparence sur le financement des Ehpad

De plus, les conseils de la vie sociale (CVS) devraient être mieux intégrés dans la politique des établissements et avoir un rôle décisionnaire et non plus consultatif, plébiscitent les familles.

D'ailleurs, elles sont favorables à la création d'un site d'informations sur le CVS et la mise en place de formations à destination des directeurs d'Ehpad et des représentants.

Les associations appuient aussi l'idée de la création d'une "instance indépendante" pour gérer les litiges entre les directions et les résidents et leurs familles. "À l'heure actuelle, le CVS n'a pas ce rôle. Les expériences avec les agences régionales de santé [ARS] sont souvent décevantes. Il nous faut un accompagnement", argue Patrick Collardot.

On peut rappeler que des dispositifs de médiation existent, quoique encore peu utilisés ni forcément intuitifs.

Enfin, les familles souhaitent avoir accès au "financement public des Ehpad". "Ni la famille, ni le CVS ne connaissent le contenu des CPOM [contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens]. Certaines dotations concernent la mise en oeuvre de projets, mais nous ne savons pas comment elles sont utilisées", ajoute le président de l'association TouchePasMesVieux.

Les 16 associations et collectifs engagés dans la plateforme au 14 janvier

Association TouchePasMesVieux
Collectif GASPE Riviera
Association D'aîné
Association Favicoïd
Collectif Cercle des proches aidants en Ehpad (CPAE)
Collectif Ehpad Familles 13470
Collectif Ehpad - union des familles mobilisées - Alzheimer et autres dépendances
Collectif Coeur vide 19

Collectif Proches Aidants France
Collectif 9471
Association Pour nos parents
Collectif Transparence
Collectif Familles Franche-Comté
Collectif Tenir ta main
Collectif Vital
Collectif Familles Blois Ehpad

sm/cbe/ab
